

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7383 SÉANCE DU 27 mars 2023

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**AMENDEMENT À L'ENTENTE 2022-2023
PRESTATION DES SERVICES POLICIERS DE WENDAKE**

Attendu que les Parties ont conclu, le 4 octobre 2018, l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2028 (ci-après appelé l'«Entente»);

Attendu que le cas échéant, l'Entente comprend toutes modifications antérieures au présent avenant effectuées par avenant signé entre les Parties;

Attendu que les Parties souhaitent à nouveau modifier l'Entente, conformément au sous article 6.3 de cette entente, afin d'ajouter un financement dans le cadre du «processus visant la stabilisation de la prestation des services policiers», l'entente sera modifiée afin d'augmenter le financement de notre corps de police à partir de 2022-2023;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 28 mars 2023 Résolution adoptée à
l'unanimité



SECRÉTAIRE

TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7383 SÉANCE DU 27 mars 2023

**AMENDEMENT À L'ENTENTE 2022-2023
PRESTATION DES SERVICES POLICIERS DE WENDAKE**

Attendu qu'une modification de la clause sur le report des fonds de l'entente originale a été modifiée afin d'offrir une plus grande souplesse pour le Conseil de la Nation huronne-wendat en cas de surplus;

Attendu que pour l'exercice financier 2022-2023, le budget figurant à l'annexe A de l'Entente passe à un montant de 1 909 128 \$ pour couvrir les dépenses liées à l'inflation qui sévit au pays.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Denis Bastien, **appuyé** par le Chef familial Daniel Sioui, et **résolu** :

- **D'**accepter l'avenant numéro 4 à l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wendake pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2028;
- **De** mandater le Chef familial à la Sécurité publique de la Nation huronne-wendat, M. Jean-Mathieu Sioui, à signer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat, cet avenant.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 28 mars 2023 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND